

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 46

Artikel: L'éducation sociale des femmes

Autor: Evard, Marguerite

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

membres de la Commission administrative de l'Hospice général, les Associations féministes n'avaient pas fait de démarches pour y faire entrer une femme, c'est qu'elles savaient à l'avance que des combinaisons politiques, dont elles étaient exclues, avaient déterminé le choix des candidats.

Enfin, le Grand Conseil a entendu le rapport de la Commission sur le projet de M. Maunoir, soumettant les étrangers fixés dans notre canton à une taxe mobilière paraissant bien faible à toutes celles qui, sans avoir plus de droits dans leur propre pays que les étrangers visés, paient, elles, leurs taxes beaucoup plus fortement qu'eux.

E. Gd.

L'éducation sociale des femmes

L'instruction des femmes est née de la vie mondaine du XVII^e siècle — le Moyen Age, la Renaissance n'ont produit que quelques érudites — et resta longtemps l'apanage des classes privilégiées (couvents et pensionnats). On ne songeait alors qu'à meubler l'esprit de quelques connaissances de bon ton; jusqu'au milieu du XIX^e siècle, on constate environ 94 % de femmes illettrées (ne pouvant signer leur nom au mariage). L'école populaire date de la démocratie; elle seule vulgarisa l'enseignement des jeunes filles, en imitant l'érudition des pensionnats ou des lycées de garçons. L'école d'autrefois n'avait qu'un but instructif; aujourd'hui, l'enseignement veut être éducatif, c'est-à-dire qu'il vise une préparation plus adéquate à la vie, un développement, non seulement de l'intelligence, mais de toutes les aptitudes à la vie commune, à l'action sociale.

Interrogeons autour de nous : aucune femme n'est satisfaite de sa préparation scolaire : on n'a rien fait pour l'initier à ses devoirs de ménagère et de mère, non plus que pour préparer une carrière à la célibataire. Sans prévoir toute l'évolution de la société de demain, nous pouvons affirmer que nos enfants, que nos élèves doivent être formés à la vie autrement que nous le fûmes : une vie sociale différente exigera une meilleure mise en valeurs de leurs capacités d'action. La raréfaction de la main-d'œuvre masculine conduira la femme à d'autres métiers, à d'autres emplois, à d'autres problèmes économiques, à d'autres devoirs sociaux. Songeons-nous, éducatrices du XX^e siècle, à fournir à la femme de demain la préparation pratique et l'éducation sociale, indispensables à cette nouvelle orientation ?

Depuis longtemps, une élite travaille à l'éducation civique et nationale des femmes; la grande guerre stimule le zèle patriotique : les cours, les conférences, les publications se multiplient — tant mieux. On néglige peut-être un côté de la question, à savoir l'initiation de la jeune fille et de la femme adulte à la *question sociale*. La famille peut la faire par des causeries, des lectures (le fait-elle ?); l'école peut la faire dans les leçons d'économie domestique, d'histoire ou d'instruction civique (l'institutrice y est-elle préparée ?); le plus souvent, on considère la jeune fille comme devant être confinée exclusivement dans le cercle domestique et on néglige d'étendre le cercle de ses idées jusqu'aux questions d'ordre social; et quand on lui fait connaître les œuvres d'hygiène sociale — les « bonnes œuvres » — on oublie trop souvent de l'initier aux problèmes du prolétariat, de la lutte contre les maladies sociales et d'élargir son horizon ! Cependant on admet que la femme est un être éminemment affectif, la jeune fille, très émotive ; et on ne fait pas assez appel à leur collaboration, on ne les initie pas aux devoirs sociaux !

La grand-ville mieux que le village ou les petits groupements urbains nécessite une éducation sociale de la femme; aussi, est-

ce dans les grandes villes que sont nées les premières tentatives d'enseignement social méthodique pour les jeunes filles : Berlin, Francfort, Leipzig, Amsterdam, etc. La « Soziale Frauenschule de Berlin », fondée par Dr Alice Salomon, prépare théoriquement et pratiquement au travail social; elle reçoit des élèves de 18 ans, munies d'un diplôme d'instruction secondaire supérieure, et après une, deux ou deux années et demie de stage, leur trouve de bonnes places salariées ou un champ d'activité intéressante dans les œuvres sociales. L'enseignement comporte des cours théoriques et des stages de pratique sociale dans divers établissements ;

dans la division inférieure : 7 heures d'enseignement scientifique
12 heures d'activité pratique
4 heures de travaux manuels.

dans la division supérieure : 14 heures de sciences sociales
6 demi-jours d'activité pratique.

Les matières enseignées sont les travaux manuels, la couture, la cuisine, le jardinage; la comptabilité, la dactylographie; l'hygiène de la famille, les soins aux bébés, aux enfants et aux malades, la pédagogie; l'instruction civique, l'économie politique, l'hygiène et l'éthique sociales, l'organisation du travail, la question du prolétariat, l'assistance et la protection de l'enfance, les idées générales et la politique, etc. L'école est en rapport avec un grand nombre d'établissements et d'œuvres sociales dans lesquels les stagiaires étudient l'administration, l'organisation et la méthode de travail, tout en y fournissant déjà de la pratique de bonne volonté; le dernier semestre est consacré surtout à la préparation professionnelle dans les pouponnières, hôpitaux et cliniques, jardins d'enfants, orphelinats, œuvres scolaires (classes gardiennes, colonies de vacances), sanatoriums, syndicats féminins, maisons de diaconesses, bureaux de l'assistance, des tutelles, pénitenciers, bureaux de placement, etc., etc. Les traitements qu'obtiennent les élèves diplômées de l'école varient de 600 à 1500 M. avec l'entretien, ou de 2000 à 4000 M., selon les exigences (directrices, rédactrices de journaux, etc.). C'est dans les crèches, les œuvres de bienfaisance, les homes ou les bureaux d'administration de l'assistance que se placent le mieux ces jeunes filles.

Ces idées ont pénétré en Suisse; la ville de Bâle a organisé depuis quelques années « Das praktisch-soziale Dienstjahr » : quelques jeunes filles pratiquent pendant un an (2 ou 3 mois dans le même établissement) les soins aux petits enfants, aux malades, les travaux d'administration dans les bureaux d'assistance ou de protection de l'enfance, les asiles et syndicats féminins, reçoivent un diplôme ad hoc et trouvent ensuite aisément des places dans ces institutions. Des séries de conférences ont été faites à Bâle aussi pendant les hivers 1914-15 et 1915-16 sur le droit fédéral et sur les questions sociales en rapport avec les soins aux tout petits et la protection de l'enfance (16 leçons l'hiver dernier). Cette initiative mérite d'être connue et suivie.

Une école sociale trouverait-elle chez nous des élèves et des emplois à leur offrir ? Les conférences-séries, les cours du semestre d'hiver notamment auraient plus de chance de succès; il serait intéressant de mettre un enseignement de ce genre en corrélation avec nos écoles, de façon à en faire profiter les classes laborieuses aussi bien que les classes aisées. Point ne serait besoin d'un *service féminin* d'un an ou deux (analogue du casernement du jeune homme) pour former la jeune fille à ses devoirs de future ménagère, mère, professionnelle et citoyenne. Il suffirait de *féminiser* un peu tôt l'enseignement des jeunes filles, beaucoup trop intellectualisé, trop conforme aux programmes masculins.

A l'adolescence (13-15 ans), la fillette se désintéresse manifestement de l'enseignement livresque; on pourrait alors faire de la *pratique* plus étendue : couture, travaux ménagers, soins aux bébés, aux enfants, aux malades et pour cela entrer en relations avec les crèches, gouttes de lait, orphelinats et hôpitaux d'enfants, etc., etc. Des lectures et causeries appropriées amorceraient chez elle une *éducation sociale* et révéleraient peut-être quelques vocations qu'une mère ou une éducatrice avisée saurait développer en temps utile. La fréquentation des œuvres sociales, la collaboration directe à ces œuvres constituerait une excellente école sociale pour la jeune fille, dès 15 ans. La formation de petites sociétés pour se former à l'élocution et à l'administration ou bien l'affiliation à des groupes existants (ligues de bonté, girl scouts, unions chrétiennes, ligues anti-alcooliques, etc.), préparent aussi à la pratique de la vie sociale et peuvent être encouragées chez les fillettes plus jeunes déjà.

L'*enseignement féminin*, ainsi amorcé, serait continué dans l'enseignement secondaire : écoles techniques et ateliers-écoles, lycées de jeunes filles et écoles supérieures, écoles de commerce ou d'art, écoles normales, etc., etc., à raison de quelques heures pratiques et de cours théoriques d'instruction civique, de droit usuel, d'économie politique, de sociologie, d'hygiène sociale et de morale, qui ouvrent l'horizon féminin. La fréquentation des établissements d'assistance et d'entr'aide constituerait un correctif salubre au pharisaïsme des intellectuelles.

Pour les jeunes filles qui quittent l'enseignement public à 14 et 15 ans — c'est le plus grand nombre ! — on organiserait, avec le concours de l'Etat et des sociétés privées, un enseignement féminin post-scolaire, pratique et théorique, dans lequel, on ne négligerait pas plus la préparation civique et sociale de la citoyenne que la préparation pratique de la ménagère et de la mère future.

Nous souhaiterions proche l'introduction, à l'Université, d'un *enseignement féminin supérieur*, où les étudiantes de toutes les facultés synthétiseraient l'enseignement antérieur et l'élargirait encore. Ainsi, on formerait une élite, capable de diriger le mouvement féminin, parce que bien au courant de ses multiples problèmes, de la réalisation des réformes, de l'action sociale utile. Dans les syndicats féminins, les nombreuses sociétés féminines et féministes, les œuvres sociales de tous genres, l'étudiante achèverait sa préparation pratique, sans avoir à y consacrer beaucoup de temps.

En commençant, dès l'école primaire, la féminisation de l'enseignement, en mettant la jeune fille, dès l'adolescence, en rapport direct avec les œuvres sociales et la question sociale, on formera une génération de femmes plus pratiques, plus conscientes de leurs devoirs envers la communauté et plus portées à l'entr'aide, à l'action. Cela, sans exiger beaucoup de temps chaque année, constituerait une préparation plus solide que le service féminin de la vingtième année, forcément trop hâtif.

L'école tend à se transformer dans la mesure des besoins de la vie publique, elle viendra aux réformes de l'enseignement féminin. Cependant, ce n'est qu'après de multiples initiatives privées que la consécration officielle est accordée aux innovations. Nous proposons à l'étude des groupements féminins, conscients de l'opportunité des réformes, l'initiative bâloise; nous souhaitons de voir aiguiller la préparation des jeunes filles vers les *problèmes sociaux* et les *œuvres sociales* et de voir naître des cours d'adultes de *culture sociale*, connexes aux conférences d'éducation nationale.

Marguerite EVARD,

Docteur ès lettres.

De-ci, De-là...

Une initiative intéressante a été prise par les femmes bernoises, qui ont convoqué, le 20 juillet dernier, sous la présidence de M^{lle} E. Graf (la présidente de l'Association bernoise pour le Suffrage), une réunion de maîtresses de maison et de ménagères de tous les quartiers de la ville, pour discuter du renchérissement des prix du marché et de l'approvisionnement de la ville. (On se souvient des scènes tumultueuses que le prix trop élevé des denrées avait suscitées dernièrement sur le marché de Berne (*Réd.*). Après une introduction de M^{me} Merz (une suffragiste encore) et un échange de vues très animé, il a été décidé d'envoyer au Conseil municipal une pétition demandant des mesures énergiques contre les accapareurs, la fixation des prix pour des denrées d'une alimentation saine et courante, comme les fruits et les légumes, des rapports plus fréquents entre les ménagères et la Commission municipale des approvisionnements, la création d'un Office central d'approvisionnement, etc.

N'y aurait-il pas lieu, dans plusieurs de nos villes, de suivre l'exemple donné par les Bernoises?

* * *

L'« Union pour l'enseignement agricole et horticole féminin » vient d'organiser un enseignement horticole pratique qui s'adresse : 1^o à des femmes et jeunes filles, désireuses de se faire une situation, parmi lesquelles l'Union choisira les plus capables pour les envoyer dans les pays libérés y refaire les jardins, dès que ce sera possible; 2^o à des femmes réfugiées, à qui sera confiée la culture d'un petit jardin dont elles recevront les légumes. (*La Femme.*)

Aux Etats-Unis, un mouvement antisuffragiste a été organisé et subventionné par les brasseurs, marchands de vin, et liquoristes.

(*Jus Suffragii.*)

En mai, a eu lieu l'assemblée constitutive du groupe bernois de l'« Alliance internationale des femmes pour une paix durable », issue du Congrès féministe de La Haye d'avril 1915. A cette organisation appartiennent déjà de nombreuses associations féminines de pays neutres et belligérants, et quelques groupes suisses s'y sont déjà affiliés sous la présidence de Dr Gertrud Wocker: groupes de Zurich, Bâle, Argovie.

Le groupe bernois porte à son programme: un cours et des soirées de discussion sur des questions de droit international, et préparera un second congrès international féministe, qui aura peut-être lieu à Berne.

(*Zentralblatt des Schweizerischen Gemeinnützigen Frauenvereins.*)

La « Société nationale du Féminisme français » a envoyé une pétition à la Chambre des Députés, pour qu'une loi autorise la femme française à garder sa nationalité, malgré son mariage avec un étranger, et que ses enfants soient français, en quelque lieu qu'ils naissent hors de France. (*Le Féminisme intégral.*)

Le nouveau président de l'Institut anglais de métallurgie, sir William Beardmore, a déclaré que les femmes employées depuis la guerre dans les usines de munitions produisent deux fois plus de travail que les ouvriers, cependant entraînés, qu'elles remplacent.

(*La Française.*)

Le programme du parti conservateur national danois s'exprime comme suit sur l'égalité de l'homme et de la femme: « Le parti est convaincu que l'entrée des femmes dans la politique relèvera le niveau social, et leur promet son appui dans leurs efforts pour se développer comme citoyennes indépendantes et responsables. »

(*Jus Suffragii.*)

Une protestation est élevée au Chili, par un groupe de femmes contre les lois qui, dans ce pays, donnent aux maris le droit de contrôle sur la propriété de la femme, sur ses gages, ses enfants, la propriété et les gages de ceux-ci.

(*Jus Suffragii.*)

Dans l'Australie du Sud, les jeunes filles ont formé une Union sociale et politique pour leur propre éducation dans les questions sociales et politiques.

(*Jus Suffragii.*)

En avril, l'Ecole hôtelière internationale de Düsseldorf a ouvert, pour la première fois, ses portes aux femmes, aux mêmes conditions qu'aux hommes.

(*Frauenberuf und Erwerb.*)